



# Parcours Collaborateur chief executive

Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant



Composante  
UFR Droit,  
Sciences  
Économique et  
Politique

## Présentation

UFR Droit

## Objectifs

La licence professionnelle « **Collaborateur Chief Executive ( CCE) »** vise à former des collaborateurs opérationnels pour les collectivités territoriales, les administrations et les entreprises avec des connaissances théoriques sur leur fonctionnement, des compétences pratiques permettant de traiter les dossiers confiés en étant efficaces et autonomes dès la sortie de formation, tout en ayant une conscience éclairée des enjeux et contraintes de l'action de l'administration territoriale ou de la vie des entreprises.

Cette Licence professionnelle a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle à niveau Bac+3 des étudiants ayant notamment suivi un cycle d'études d'AES, de droit ou de gestion ainsi qu'aux BTS. Cette formation professionnalisante leur permet d'être immédiatement opérationnels dans une administration ou une entreprise et d'obtenir un diplôme qui sera particulièrement reconnu sur le plan territorial.

## Compétences acquises

Compétences acquises à l'issue de la formation :

A l'issue de la formation, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser les disciplines juridiques liées à la profession de secrétaire de mairie, d'assistant juridique au sein des entreprises ou encore de chargé de gestion du personnel.
- Accompagner un projet dans ses aspects juridiques, financiers, « ressources humaines », « évaluation », « TIC »
- Maîtriser les procédures réglementaires de passation des marchés publics et des contrats.
- Utiliser les outils techniques nécessaires à la conception de sites Internet et Intranet, et, plus généralement les politiques de communication interne et/ou externe d'une entreprise ou collectivité
- Information et Communication : animer une réunion, effectuer une veille juridique.
- Assurer la gestion administrative du personnel : élaboration des contrats, gestion des carrières, politique de formation
- Recueillir, classer et traiter des informations avec méthode et rigueur
- Rédiger des actes simples sous le contrôle d'un juriste et comprendre un texte juridique et une décision de justice
- Définir une cartographie des risques liées à l'activité publique ou privée.



## Les + de la formation

- \* De petites promotions pour plus de convivialité et un accompagnement personnalisé ;
- \* Un environnement pour réussir avec des services étudiants à proximité (logement CROUS, restaurant universitaire, bibliothèque universitaire, équipements sportifs et culturels,...) ;
- \* Un coût de la vie étudiante réduit.
- \* Sur un campus d'environ 1500 étudiants, le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) propose un panel important d'activités physiques, sous forme de loisir et de compétition, ainsi que des activités culturelles (spectacles, expos, ateliers, etc...). Le programme PASS (aide aux étudiants ayant des contraintes fortes : sportifs de haut niveau, artistes, handicapés, etc...) et le programme Tusco6 (job étudiant rémunéré : soutien auprès d'élèves de sixième en difficulté) viennent compléter l'offre du BVE.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

#### - Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre (décembre pour le 1er semestre et mai pour le 2e semestre). La soutenance du rapport de stage (mémoire) a lieu début septembre. Les notes de contrôle continu, de rapport de stage et de soutenance ne peuvent pas faire l'objet de rattrapage.

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle est défini par les arrêtés des 6 décembre 2019 et 2 octobre 2020 portant réforme de la licence professionnelle.

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

#### - Règles de validation et de capitalisation :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu **une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités (enseignement et mémoire).**

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui varie dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 2. **La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.**

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, **les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.** Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

**Précisions concernant la capitalisation des UE et l'acquisition de Crédits Européens (ECTS).** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

**La licence étant à effectifs limités, le redoublement n'est pas systématique. En cas d'échec, le jury est souverain pour admettre un étudiant au redoublement.**

La présence à tous les cours et travaux dirigés est obligatoire. Le conseil de la Licence peut prononcer l'exclusion d'un étudiant ayant plus de trois absences injustifiées.

## Ouvert en alternance



**Type de contrat :** Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

---

## Stages

## Admission

---

### Conditions d'accès

#### Modalités d'accès à la formation

1- La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un BTS (métier du notariat, professions immobilières, banque conseiller de clientèle, SAM, NDRC, gestion PME/PMI), d'une L2 (Droit, AES, gestion) ou d'un BUT carrières juridiques.

La formation est dispensée en **alternance** (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) selon les accords passés entre l'Université et ses partenaires professionnels. La gestion est assignée au service de formation continue de l'Université et son partenaire le CFA supérieur de Bourgogne.

La procédure en vue de l'admission sera réalisée par une sélection sur dossier.

Pour l'alternance l'admission est considérée comme définitive après l'embauche et à l'issue d'une période d'essai d'un mois, à compter de la date du début du contrat.

Capacité d'accueil : 24 étudiants

## Et après

---

### Poursuite d'études

- *Poursuite d'études :*

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle. En conséquence, elle ne donne pas droit à la poursuite d'études en master. Les étudiants peuvent cependant se porter candidats aux différents concours de la fonction publique, principalement de la fonction publique territoriale.

---

### Débouchés professionnels

-*Métiers :*

Les étudiants titulaires de la **Licence professionnelle Collaborateur Chief Executive (CCE)** peuvent à leur choix travailler pour le compte d'entreprises en qualité de collaborateur opérationnel dans les domaines tels que la gestion des achats, des ressources humaines, d'assistant juridique au sein des services administratifs, intégrer des collectivités territoriales sur des postes de secrétaires généraux dans les petites communes ou de cadres intermédiaires dans les moyennes et grandes collectivités (chargés de projet, sécurité et qualité de vie au travail, ). Les domaines de compétences acquises dans cette formation permettent également d'occuper des postes de chargés de mission, des organismes publics et privés qui travaillent en lien avec les collectivités et les administrations (associations, cabinets de conseils...).

**Exemple de métiers :** Assistant gestion ressources humaines, Secrétaire de mairie, Responsable de communication en numérique au conseil régional, Chargé de mission développement durable, Assistant de gestion en PME, Adjoint au responsable des affaires générales, Agent de développement tourisme au sein d'une communauté de communes.

## Infos pratiques



---

## Contacts

### Responsable de formation

Aurore GRANERO

✉ [aurore.granero@u-bourgogne.fr](mailto:aurore.granero@u-bourgogne.fr)

### Scolarité

Valérie LAGRANGE

☎ 03.85.77.40.83

✉ [valerie.lagrange@u-bourgogne.fr](mailto:valerie.lagrange@u-bourgogne.fr)

---

## Campus

🏠 Campus du Creusot

---

## En savoir plus

<https://condorcet.u-bourgogne.fr/>



# Programme

## Organisation

### **Organisation et descriptif des études :**

La formation est proposée en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Elle comporte un volume de 360 heures d'enseignements théoriques et pratiques respectivement assurées par des enseignants, enseignants-chercheurs et des professionnels.

Aux heures d'enseignements s'ajoutent 60 heures de projet tutoré.

### **Déroulement des enseignements :**

En alternance : L'organisation est la suivante :

**Le semestre 1** se déroule de septembre à décembre, il comporte :

A partir de la mi-septembre, 2 semaines de cours (Centre Condorcet) et deux semaines en entreprise, administration ou collectivité. Le semestre 1 se termine au début du mois de janvier.

**Le semestre 2** se déroule de janvier au 31 août.

De janvier à mai : 1 semaine de cours ( Centre Condorcet) et 3 semaines en entreprise, administration ou collectivité par mois. Les examens se déroulent au mois de mai.

De mai à août : présence totale des étudiants dans leur milieu professionnel.

Soutenance du mémoire : début septembre.

## Licence professionnelle

### Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 1 Notions fondamentales	UE						8
Droit de l'entreprise	Matière		18h	8h			
Environnement juridique des collectivités territoriales et de l'administration	Matière		18h	8h			
Cadre financier	Matière		12h				
UE 2 Notions fondamentales 2	UE						8
Gestion de projet	Matière		14h				
Management des organisations	Matière		14h	8h			
Marketing relationnel	Matière			12h			



UE 3 Notions fondamentales 3	UE						8
Droit du travail et RSE	Matière	14h					
Relation contractuelle et administration du service public	Matière	14h					
Prévention des risques professionnels et environnementaux	Matière		14h				
UE 4 Outils des professionnels	UE						6
Initiation à la gestion	Matière	14h	8h				
Traitement des appels d'offre	Matière		12h				
Rôle et organisation de la fonction achat	Matière	14h					

## Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 5 Outils des professionnels	UE						8
Optimisation des processus administratifs	Matière		20h	8h			
Rédaction des contrats, actes de la vie courante	Matière			12h			
Suivi, contrôle et adaptation des processus	Matière			12h			
UE 6 Outils des professionnels	UE						6
Communication et culture médias	Matière		20h				
Sécurité, outils et technologies du web	Matière		16h	8h			
Animation et intervention réunion	Matière			12h			
UE 7 Connaissances additionnelles	UE						6
Notes administratives	Matière			10h			
Psychologie sociale	Matière			10h			
Anglais des affaires	Matière		12h	8h			
UE 8 Stage et projet	UE						10
Rapport mémoire	Stage						
Soutenance mémoire	Stage						
Projet tutoré	Stage						
Méthodologie	Stage			10h			